# Contribution de l'EPS à l'enseignement moral et civique

# La sensibilité : soi et les autres

# Objectifs de formation

- 1 Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- 2 S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- 3 Se sentir membre d'une collectivité.

# **Opérationnalisation**

## 1a - Exprimer et contrôler ses émotions

- En escalade → Réussir à distinguer risque subjectif (peur) et risque objectif (nul car assuré)
- L'expression des sentiments est centrale dans les activités artistiques
- Utiliser les curseurs USEP en course longue (ressenti, plaisir, effort).
- en JSC, accepter et relativiser le score

#### 2a - Prendre soin de soi et des autres.

En EPS deux dimensions principales :

- préserver son intégrité physique comprendre et respecter les règles de sécurité et notamment : escalade (trio grimpeur / assureur 1 / assureur 2), course d'orientation (limite de l'espace de jeu), lutte (règles d'or), gymnastique sportive (sécurité passive aux ateliers / tapis plinth), lancer (juge hors de l'espace de lancer),...
- se préparer à la pratique et à l'effort physique Avoir une tenue appropriée, échauffement...
- connaître les gestes d'hygiène : se doucher, changer de tenue,

# 2b - Accepter les différences.

- Etre capable, selon les objectifs de la séance, de coopérer et de s'opposer en JSC dans des équipes homogènes ou hétérogènes

## 2c- Avoir confiance en soi

Le sentiment de compétence renforce la compétence → les progrès dans une performance sportive scolaire peuvent jouer un rôle important dans la construction de l'estime de soi (course longue /épreuves adaptées / critères de réussite clairs / évolution des perfs).

- 3a L'appartenance à un groupe est consubstantielle des jeux sportifs collectifs ... pour autant, elle ne va pas de soi »→ c'est une occasion très forte de formation à la coopération (cela implique un travail sur la constitution des équipes, actions individuelles au service du collectif, sur la relativisation du score au service des progrès ...)
- En danse, créer ensemble une chorégraphie

# Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

# Objectifs de formation

- 1 Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- 2 Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

## **Opérationnalisation**

# 1a - Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger mais aussi autoriser.

- En lutte, les pouvoirs d'actions sont limités à l'espace d'activité (on ne se « bagarre » pas ailleurs)
- En JSC, explorer ce que permet le règlement pour agir et progresser

## 1b – Savoir participer à la définition de règles communes

En jeu collectif  $\rightarrow$  expliciter les sanctions (de même nature quelle que soit l'activité physique) Distinguer faute volontaire / faute involontaire

Exclusion temporaire comme nécessité d'une « pause » pour revenir ensuite dans l'esprit du jeu.

# 2a – Egalité filles / garçons

- En danse, amener les élèves à accepter la mixité dans les situations proposées

# Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

#### Objectifs de formation

- 1 Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
- 2 Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

# Opérationnalisation

# 1a - Développer les aptitudes à la réflexion critique pour fonder ses jugements.

- Après des recherches en danse, s'impliquer les phases de présentation et accepter la validation par les pairs.

# 1b – Etre capable de remettre en cause et de modifier ses jugements initiaux après un débat argumenté.

Danse → Regarder des œuvres dansées / Mettre en mots ses impressions.

Distinguer l'approche subjective (j'aime / je n'aime pas) de critères objectifs d'observation.

# 2a – Etre capable de différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

- En danse, définition collective de contraintes qui servent l'intention : Agir dans ce cadre en y intégrant des propositions personnelles qui respectent ces contraintes
- En équitation, en natation, tenir sa place dans le groupe pour garantir sa sécurité et celle des autres.

# L'engagement : agir individuellement et collectivement

#### Objectifs de formation

- 1 S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
- 2 Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

## Opérationnalisation

# 1a - Etre capable de respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. Rôle de l'enseignant : Mettre tout en œuvre pour permettre à l'élève d'atteindre ses objectifs, de s'engager et de maintenir son implication jusqu'à la fin de l'activité. Exemples :

- en course longue, se définir un objectif accessible mais visant un vrai progrès
- en course de relais, tenir son rôle au sein du groupe quelque soit la place dans la course
- en escalade, assurer sérieusement pour permettre l'action de ses camarades en toute sécurité

## 1b – Etre capable de travailler en autonomie et de coopérer.

Rôle de l'enseignant : expliciter les objectifs, déterminer des critères de réussite appropriables.

Agir efficacement dans des situations décrochées et y tenir son rôle (joueur, arbitre, secrétaire)

#### 1c- Apprendre à coopérer et s'impliquer dans la vie scolaire

- Jouer différents rôles au cours de la séance d'EPS → Bien identifier les rôles sociaux facilite la compréhension de l'importance de ces diverses fonctions (dépasser le « être observateur ») : coach (ce qu'il ya à améliorer dans une danse /en badminton, JSC → analyser l'action du camarade et lui donner des conseils.)

<u>iuge</u> (respect d'un code de pointage), <u>organisateur</u> (tenue des feuilles de matchs), <u>arbitre,</u> spectateurs ...

- Participer aux rencontres USEP

# **2a** – Etre capable de prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement APPN : course d'orientation, ... :

- Inclure dans les règles les principes de sécurité, de jeu ET de respect d'environnement (gestion des déchets, respect des zones protégées,...).
- Respecter le matériel, participer à son installation et à son rangement.